

# DEUX MOTS DE SECURITE DU TRAVAIL

La lettre d'information d' **ACOSET**  
Novembre 2023

## SECURITE DU TRAVAIL : LES DIRIGEANTS DEMUNIS

La sixième édition de l'Observatoire de la Santé piloté par la Mutualité française est, cette année, spécialement consacrée aux questions de santé au travail.

### Large consensus sur l'importance des actions de prévention

Parmi d'autres enseignements, cette vaste enquête souligne que les questions de prévention des risques font l'objet d'un large consensus auprès de l'ensemble des acteurs de l'entreprise. Du chef d'entreprise aux salariés, tous considèrent qu'il est crucial et bénéfique de prévenir les risques professionnels et d'améliorer les conditions de travail. À l'instar de 76 % des actifs français, ils s'accordent ainsi à penser que "l'implication des entreprises en faveur du bien-être au travail des salariés a des effets positifs sur la fidélité et l'engagement des salariés". Une donnée tout sauf anodine alors que de nombreuses entreprises sont confrontées à de graves difficultés de recrutement voire, dans certains secteurs professionnels, à des démissions à répétition...

### Déficit d'information sur les questions de santé et sécurité

**Hélas, un autre trait rassemble également les patrons et les salariés : le déficit d'information dont ils souffrent sur les enjeux de santé et de sécurité au travail.** De nombreux dirigeants d'entreprise admettent en effet "avoir certaines difficultés à identifier et gérer chez leurs salariés certaines situations comme les maladies physiques (49 % indiquent rencontrer des difficultés à traiter ce type de situation), les maladies psychologiques (48 %), les arrêts de travail de courte (47 %) ou de longue durée (46 %) ainsi que les accidents de travail (38 %)." Plus globalement, les dirigeants confient aussi "se sentir aujourd'hui en manque d'accompagnement (de la part notamment des professionnels de santé comme la médecine du travail, 41 %) et en manque d'information, qu'il s'agisse des actions à mener pour améliorer la santé des salariés au travail (36 %) ou ce que recouvre effectivement le mal-être au travail (30 %)."

### La solution de l'accompagnement par un IPRP

Disons-le sans détour : il n'y a rien de choquant à ce qu'un chef d'entreprise se sente démuni pour évaluer et prévenir tout seul les risques professionnels dans son entreprise. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le législateur lui-même a prévu que les employeurs puissent se faire accompagner, sur ces questions, par des intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP) capables de leur apporter l'assistance et les conseils dont ils ont besoin pour faire face à leurs obligations. S'il y a une seule information à leur transmettre en priorité, c'est bien celle-ci ! Tout le reste en découlera.

[ Pour la solution IPRP par ACOSET, c'est ici [☑](#) ]

## CE QUI BENEFICIE AUX SALARIES RAPPORTE A L'ENTREPRISE

La prise en compte de la santé des salariés ne doit pas être considérée comme une « charge » affectant la performance d'une entreprise. La démarche et les pratiques de prévention des risques professionnels, dès lors qu'elles impliquent l'ensemble des salariés et des services de l'entreprise, peuvent être un moteur de performance globale.

« La performance d'une entreprise dépend de ses salariés. » Cette affirmation de Pierre Canetto, chargé de projets à l'INRS, pourrait passer pour une lapalissade. Pourtant, il suffit de regarder ce qui se cache derrière cette évidence pour se rendre compte que le sujet est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. « La motivation des salariés, leur implication et leur bien-être constituent un important levier de compétitivité », poursuit Pierre Canetto. Un constat qui ne laisse aucun doute sur le lien entre santé et sécurité au travail et performance alors que trop souvent encore, la prévention des risques professionnels est vue comme un frein à la performance.

La performance, c'est le rapport entre un objectif fixé et les moyens mis en œuvre pour l'atteindre. Elle peut être envisagée selon plusieurs dimensions : financière, économique, sociale, opérationnelle... La performance globale s'étend à l'ensemble de ces composantes. En quoi la recherche de la performance contribue-t-elle à la prévention des risques professionnels ? Et, à l'inverse, comment la santé des salariés peut-elle être mise au service de la performance ? « La plupart des entreprises font appel à nous pour assurer la pérennité de leur activité, explique David Simeray, consultant en management de la performance globale au cabinet Ligne bleue. Souvent, elles ne font pas le lien avec la santé au travail. C'est la première chose que nous soulevons quand nous rencontrons la direction. »

### Mettre le travail en débat

« Contrairement aux idées reçues, santé et performance ne s'opposent pas », assure Alexandre Lajeunesse, directeur associé grand Ouest de Cohésion international, une coopérative de conseil qui accompagne des établissements publics et privés dans leur recherche de performance globale. « L'entreprise peut améliorer les deux à la fois, en se penchant sur le travail et sa qualité, poursuit-il. Et plus particulièrement en agissant sur trois points : la mobilisation des compétences des salariés, la qualité des relations humaines et celle de l'organisation et de l'environnement de travail. »

### Coopération

En transformant les conditions de réalisation du travail, l'entreprise est conduite à faire évoluer son organisation et les rôles de chacun. Toute démarche d'amélioration en son sein peut donc être un levier pour agir à la fois sur la santé au travail de ses salariés et sur sa performance, que ce soit une démarche d'amélioration continue visant à davantage de performance ou d'amélioration des conditions de réalisation du travail, c'est-à-dire une démarche de qualité de vie au travail (QVT).